



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



19049814

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

29 MARS 2019

Greffé
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0401.216.843**

Dénomination

(en entier) : **Association des Commerçants et Artisans Lessinois**

(en abrégé) : **ASCOM**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Grand'Rue 46 - 7860 Lessines**

Objet de l'acte : **AG du 04 mars 2019 : Comptes - Nominations - Démissions - Cessations de mandat**

L'Assemblée Générale

1°) Approuve les comptes 2018, donne décharge aux administrateurs de leur gestion et aux commissaires aux comptes de leur mission

2°) Prend acte de la cessation du mandat d'administrateur en date du 04 mars 2019 de
Mme Jacobs Fabienne, Rue G. Freyberg 1 boîte 1, née le 27-08-1965 à Etterbeek

3°) Renouvelle le mandat d'administrateur de

Mr Vena Fabrizio, Rue du Progrès 5 à 7860 Lessines, né le 19-07-1981 à Lessines

Mr Huwaert Jonathan, Chée de Renaix 348 à 7862 Ogy, né le 24-05-1985 à Lessines

Mr Proença Caldeira Alexandre, Rue du Boussart 71 à 1430 Bierghes, né le 05-07-1981 à Luxembourg

Melle Marchand Léna, Porte d'Ogy 22/1 à 7860 Lessines, née le 09-11-1989 à Montigny-Le-Tilleul

Mr De Geyter Jordan, Rue J. Sculier 1 à 7866 Ollignies, né le 24-03-1981 à Bruxelles

Melle Sotiau Elodie, Chemin du Foubertsart 199 à 7860 Lessines, née le 27-10-1982 à Lessines

4°) Nomme nouvellement en qualité d'administrateur :

Melle Soyez Amélie, Rue du Doyen 29 à 7850 Enghien, née le 15-11-1993 à Ath

Melle Rossa Corinne, Grand'Rue 5 à 7860 Lessines, née le 14-06-1965 à Charleroi

5°) Modifie la date de l'Assemblée Générale au premier lundi du mois de mars

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni séance tenante et a désigné parmi ses membres aux fonctions de :

Président : Huwaert Jonathan

Vice-Président : Soyez Amélie

Secrétaire : De Geyter Jordan

Trésorier : Sotiau Elodie

Le Président, Huwaert J.

Le Secrétaire, De Geyter J.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature